



## COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2009  
(Mairie Annexe de Saint-Marc sur Mer – Salle des Mariages)

### QUARTIER SAINT-NAZAIRE SAINT-MARC SUR MER

#### Étaient présents :

Jacqueline	PERRIN	Adjointe au Maire chargée du quartier Saint-Nazaire Saint-Marc sur Mer
Gérard	BALLARIN	Collège des Habitants
André	BERTHO	représentant l'association "Les Amis de Saint-Marc"
Bernard	BERTHO	représentant le Comité des Fêtes de Saint-Marc
Elodie	BOISSARD	représentant "L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Marc"
Eric	GEOFFROY	représentant l'association "Saint-Nazaire Handball"
Francis	GOUBAN	Collège des Habitants
Colette	HERBRETEAU	Collège des Habitants
Christophe	HOUIS	représentant la direction de l'OMJ
Hervé	JEGU	représentant l'École privée Saint-Joseph/Saint-Marc
Jean-Luc	LEROY	Collège des Habitants
Stéphane	NOUVEL	représentant l'association "L'Avis de Saint-Marc"
Franck	OLIVIER	représentant l'association "Saint-Nazaire Badminton"
Claude	PASQUIER	Collège des Habitants
Yves	RYO	représentant l'association "Culture Loisirs"

#### Étaient excusés :

Thomas	BAUDSON	représentant Silène
Christian	BRETECHE	représentant la direction de la Fédération des Maisons de Quartier
Dominique	VINCE	représentant la FCPE
Patrick	SOURD DE VILLODON	Collège des Habitants

#### Assistaient également :

Jean-Michel	BOUGOUIN	Responsable commercial S.T.R.A.N.
Antoine	BOUVET	Directeur de la S.T.R.A.N.
Sylvie	COLLIAS	Service Production Habitat Urbain
Claude	DOUAUD	Service Domaine Public
Yann	DUFOUR	C.A.RE.N.E. – service Transports et Déplacements
Anne-Véronique	MEYER	Direction des Relations aux Habitants – unité Vie des Quartiers
Lisiane	MOULERE	Direction des Relations aux Habitants

Deux modifications au sein du Conseil de Quartier

- Le représentant du Comité des Fêtes, Bernard BERTHAUD, est coopté par le Conseil de Quartier.
- Elodie BOISSARD, la fleuriste, représente désormais les commerçants de Saint-Marc, SMAC.

Pour cette séance le chargé des débats est M. Yves RYO, accompagné de Mme Colette HERBRETEAU au secrétariat.

---

## **I. ÉTUDE DU STATIONNEMENT SUR LA FUTURE ZAC DU COURTIL BRÉCARD – SÉCURITÉ SUR LE CARREFOUR DUMONT D'URVILLE**

Une étude des besoins de stationnement autour de l'école a été menée par le service Voirie de la Ville, en fin de journée de classe en juin, dans un périmètre assez large (rue Adrien Pichon – Église - Gymnase - Dumont d'Urville - Avenue de Saint-Nazaire - Place Tati) : 60 places ont été comptabilisées.

Le comptage du trafic réalisé par des membres du conseil de quartier, en mai, à l'ouverture de l'école à 9 heures, tournait autour de 150 véhicules. La municipalité retient 65 places de stationnement et 2 files "dépose-minute" pour desservir la future école.

Le problème du carrefour de la future ZAC avec le Boulevard Dumont d'Urville avait été soulevé. Les aménagements extérieurs de voirie concernant la circulation des voitures, piétons, vélos et bus seront étudiés ultérieurement au sein de la structure existante.

## **II. RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE ÉCOLE – MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL**

Le calendrier de la construction de la nouvelle école s'échelonne ainsi :

- de novembre 2009 à février 2011, marchés attribués pour la nouvelle école.
- de novembre 2009 à avril 2010, étude de programmation : besoins et contraintes du projet.

L'école actuelle couvre 4 000 m<sup>2</sup>. La zone du bois proche sera conservée, ainsi que la légère déclivité.

L'étude de programmation sera confiée à une équipe pluridisciplinaire. Son objet sera d'analyser les contraintes du sol, la faisabilité urbaine et de définir les besoins. Un schéma d'orientation urbaine de la zone devrait apparaître.

Une concertation sera mise en place avec le conseil de quartier pour fédérer les questions et les besoins des habitants.

## **III. RÉORGANISATION DU RÉSEAU S.T.R.A.N. (liaisons des quartiers)**

Des consultations se sont enchaînées d'avril à septembre 2009, qui ont fait évoluer le réseau des bus.

L'ensemble est prévu pour fonctionner en septembre 2011. Par ailleurs, une réflexion est menée pour aménager un réseau sur une offre distincte pour les scolaires.

L'installation de ce futur réseau suppose des réaménagements de la gare, du pont de la Matte, de l'Avenue de la République, de la "rocade"... avec des "sites propres" (portions de rue ou de route dédiées aux bus seuls en aller-retour et aux vélos) et un cheminement pour les piétons.

Les membres du conseil de quartier posent le problème de la transformation de la rocade le long de la Cité Sanitaire en boulevard de zone urbaine limité à 50 km/h, et de l'entrée ou de la sortie des voitures des quartiers Ouest de la ville. Il est demandé, en conséquence, une route de dégagement plus à l'ouest. Ce projet n'est pas envisagé actuellement du fait, du financement, des expropriations et des droits de préemption qu'il nécessite.

Les souhaits des personnes du quartier consultées tournaient autour de deux idées :

- Ne pas changer de bus pour aller en ville.
- Aller rapidement à la gare.

La desserte des bus pour Saint-Marc se présenterait avec :

- une ligne directe vers le lycée ou le centre ville,
- une ligne de Saint-Marc vers Océanis pour rejoindre le Transport à Haut Niveau de Service,
- une ligne l'été qui longerait la côte.

Des transports à la demande, sur réservation une heure à l'avance avec "Ty'bus" restent possibles.

Toutes remarques, suggestions ou observations sur ces sujets peuvent être adressées à la C.A.RE.N.E. ou à la S.T.R.A.N.

#### **IV. PANNEAUX SIGNALÉTIQUES ET TOURISTIQUES**

Au préalable, M. RYO représentant de l'Association "Culture Loisirs", fait le point de l'avancement du projet des panneaux touristiques demandé par le Conseil de Quartier du 26 mai 2009.

Mme PERRIN fait un historique des événements de l'été et rappelle la nécessité de remettre la signalisation routière de l'agglomération en conformité avec le Règlement National de la Circulation, les constructions récentes ont, en effet, modifié les limites de l'agglomération.

Les membres du conseil de quartier rappellent leur volonté de garder une identification à Saint-Marc avec ces panneaux, dans une situation qui ramène le calme.

Un graphiste travaille actuellement avec les artistes de l'Association "Culture Loisirs" à partir des esquisses présentant différentes caractéristiques de Saint-Marc : mer à la campagne, Monsieur Hulot, la jetée, les rochers, la végétation... Il reste à définir la qualité du graphisme, la dimension des panneaux et le choix du matériau. Il n'y a pas eu d'accord sur leur emplacement. Le prochain conseil de quartier devra conclure sur ce sujet.

#### **V. MARCHÉ DE SAINT-MARC**

Les dispositions actuelles du marché ne lui permettent pas de fonctionner dans des conditions satisfaisantes pour assurer sa survie. Il est urgent de statuer sur une solution.

A l'unanimité, le conseil de quartier demande de tourner les étals vers la rue, de fermer la rue du Commandant Charcot pendant les heures de marché les jeudi et dimanche matins.

Le conseil demande à la municipalité de travailler à la mise en place de cette solution, en concertation avec les commerçants et les riverains, en étudiant des équipements de limitation d'accès aux seuls riverains.

- Objectif : printemps 2010.

Une réflexion d'ensemble sera menée avec l'aménagement du bourg et du site de l'ancienne école.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

La terrasse en bois de la plage de Saint-Marc va être rénovée: Le conseil de quartier souhaite maintenir au maximum la structure actuelle.

## VII. AUTRES SUJETS PROPOSÉS POUR LES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- ⌘ La Coulée Verte
- ⌘ Le bois de Porcé : le parcours de santé
- ⌘ Le plan vélos à Saint-Marc
- ⌘ Le PLU : résultat de l'enquête publique, quelles réponses à donner aux questions et commentaires ?

La séance est clôturée à 21 heures 15.



Fait à Saint-Nazaire, le 21 octobre 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. P. M." or similar, written in a cursive style.